



FAQ

au Règlement Eurobot^{Open} Junior 2020

27^e édition des Rencontres de Robotique - Planète Sciences
Version OFFICIELLE

SAIL THE WORLD



NOTE : Ce document est un correctif de certaines coquilles qui ont pu s'être glissées dans la version du règlement 2020 Eurobot^{Open} Junior publié au mois d'octobre 2019. Attention, il ne reprend pas l'ensemble des réponses apportées sur le forum.

Il liste les points et figures corrigés, section par section.

D.6. ALLUMER LE PHARE

D.6.b. ACTIONS ET CONTRAINTES

Un ajout concernant les contraintes d'alimentation du phare est apporté.

Contraintes :

Il est toléré que l'alimentation du phare soit reliée à l'alimentation du pupitre de commande du robot, mais en aucun cas l'activation du phare ne pourra être faite par le pupitre de commande.

D.4. CRÉER UN CHENAL

D.4.b. ACTIONS ET CONTRAINTES

Une ambiguïté sur la validité des bouées dans les chenaux existait.

Il faut donc remplacer :

Pour qu'une bouée soit considérée valide dans un chenal, au moins un de ses deux plans circulaires (le « dessus » ou le « dessous » de la bouée) doit être entièrement en contact avec l'aire de jeu et au moins partiellement en contact avec une ligne de délimitation de chenal (Cf. Figure 6b).

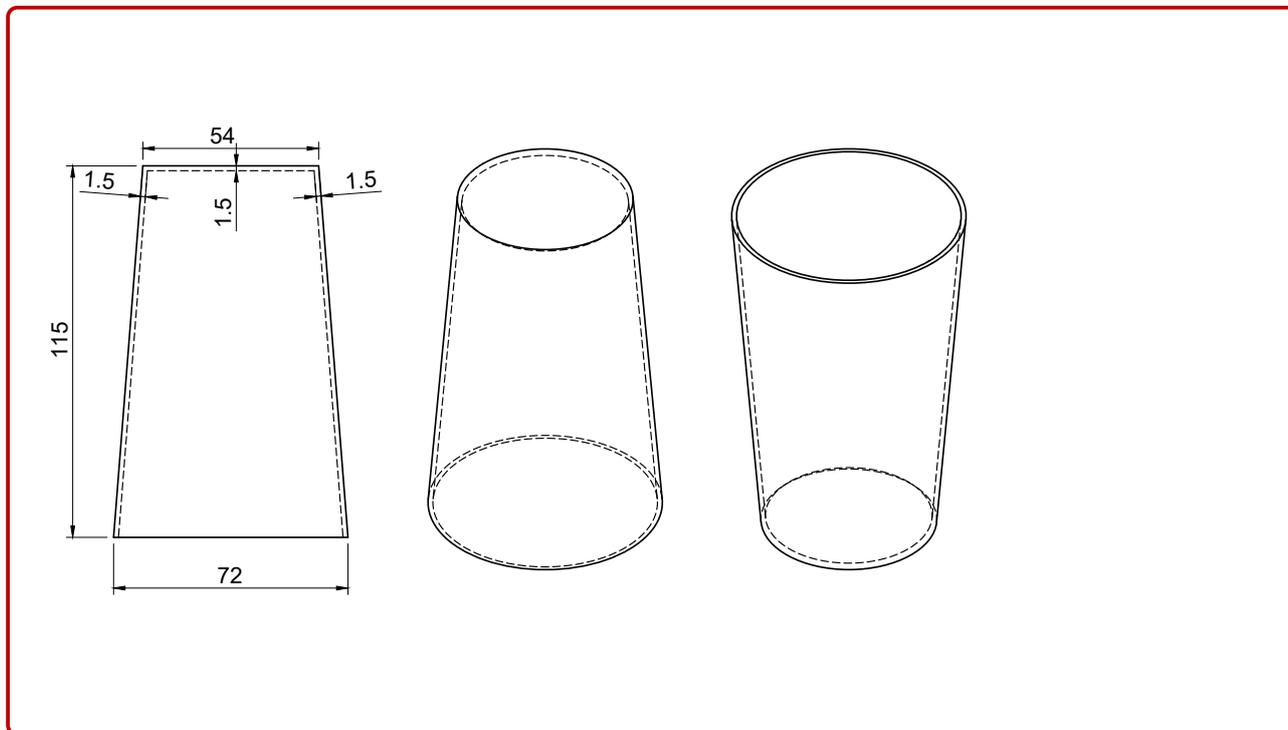
par :

Pour qu'une bouée soit considérée valide dans un chenal, au moins un de ses deux plans circulaires (le « dessus » ou le « dessous » de la bouée) doit être entièrement en contact avec l'aire de jeu et au moins partiellement en contact avec une ligne de délimitation de chenal **de la couleur de la bouée** (Cf. Figure 6b).

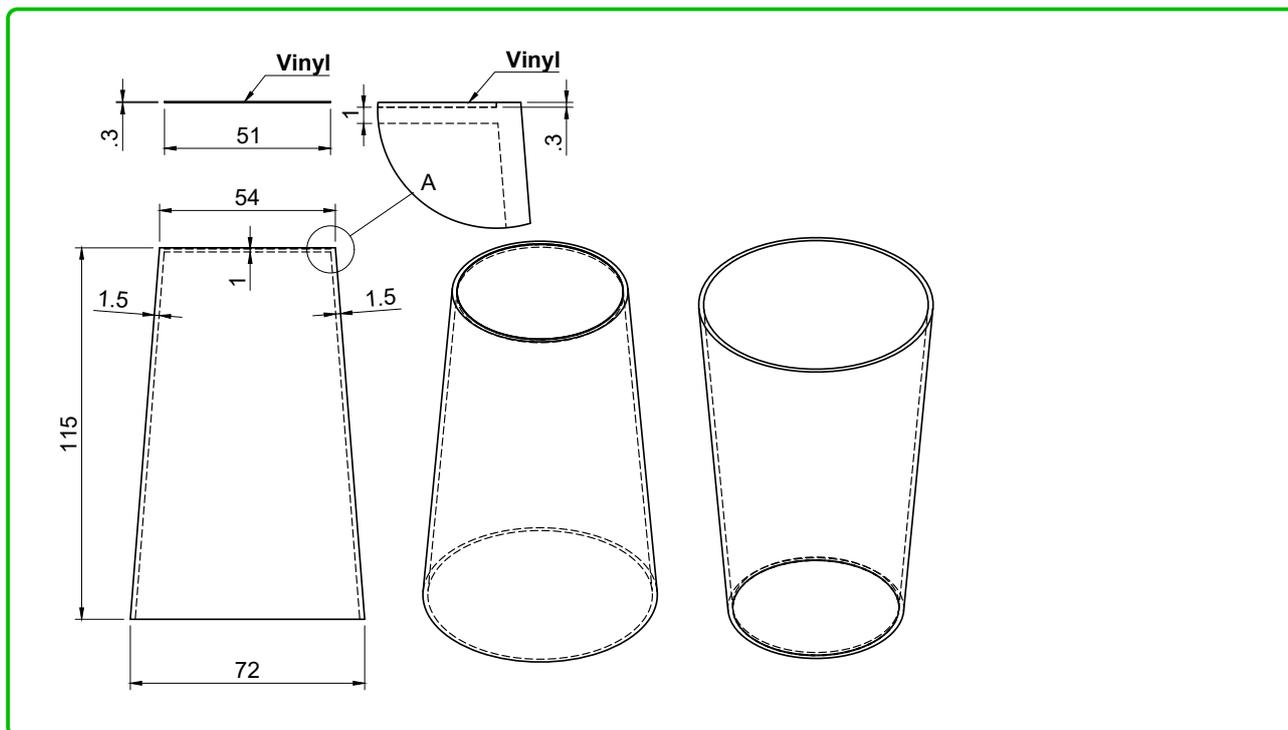
J.1.a. LES BOUEES

Le vinyle recouvrant le dessous des bouées n'apparaissait pas sur le schéma de fabrication.

Il faut donc remplacer :



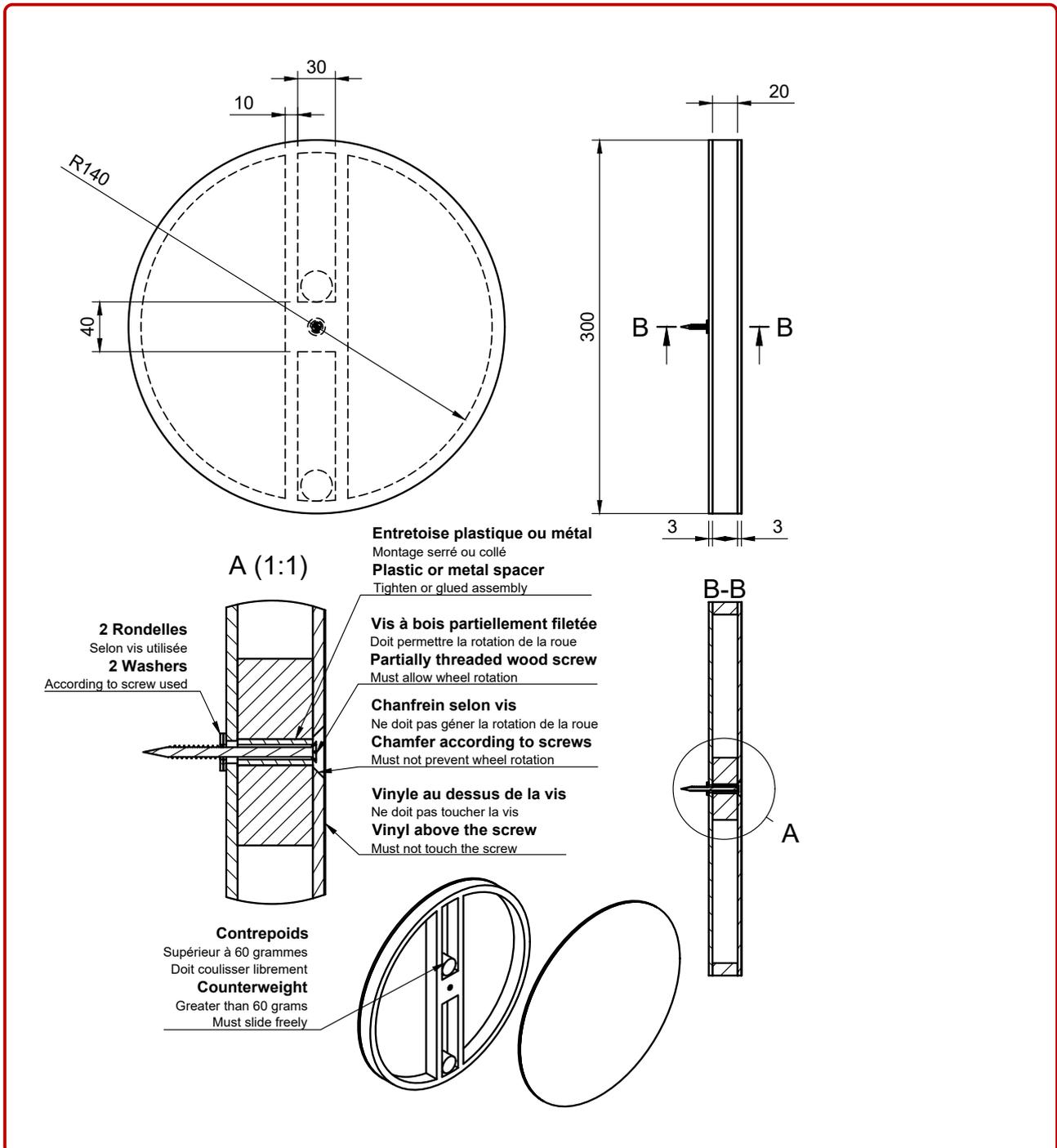
par :



J.1.c. LA GIROUETTE

Le vinyle recouvrant le bord de la girouette n'apparaissait pas sur le schéma de fabrication.

Il faut donc remplacer :



par :

